

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION


Réunion plénière du 03 juillet 2018

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- Ont **adopté** par 25 voix pour et 6 voix contre (31 votants) le règlement intérieur de Sorbonne Université
- Ont **approuvé** par 28 voix pour et 3 abstentions (31 votants) la proposition de fixer à 5 ans la durée de l'éméritat pour les enseignants-chercheurs (hors PU-PH) de Sorbonne Université et à 2 ans la durée de la convention d'accueil des collaborateurs bénévoles.
- Ont **adopté** par 25 voix pour et 6 abstentions (31 votants) le projet d'organisation de la mobilité interne de Sorbonne Université.
- Ont **adopté** à l'unanimité (32 votants) le projet de délibération relatif aux prestations sociales de Sorbonne Université.
- Ont **adopté** par 25 voix pour, 5 voix contre et 2 abstentions (32 votants) la proposition de reconduction du nombre de CRCT déterminés par les deux ex-universités, 10 semestre pour Paris-Sorbonne et 6 semestres pour l'UPMC.
- Ont **approuvé** par 30 voix pour et 2 abstentions (32 votants) les propositions de subventions accordées aux organisations syndicales, listes des personnels et associations étudiantes ainsi que les propositions de décharges d'activité de service accordées aux organisations syndicales et aux listes des personnels.
- Ont **approuvé** par 20 voix pour, 6 voix contre et 4 abstentions (30 votants) le mandat donné au Président de définir de manière transitoire les fonctions spécifiques à Sorbonne Université éligibles à la prime de charges administrative et la liste des fonctions spécifiques à la création de Sorbonne Université éligibles à la prime de charges administratives.
- Ont **approuvé** par 20 voix pour, 6 voix contre et 6 abstentions (32 votants) la création du DU « Référent Laïcité-Gestion du fait religieux ».
- Ont **approuvé** par 21 voix pour, 5 voix contre et 6 abstentions (32 votants) les créations et modifications de DU et DIU pour l'année 2018-2019.
- Ont **approuvé** par 27 voix pour, 3 voix contre, 1 abstention et 1 refus de vote (31 votants) les calendriers universitaires 2018-2019 des facultés de Lettres (dont CELSA et ESPE), de Médecine et de Sciences et Ingénierie.
- Ont **approuvé** par 21 voix pour, 7 voix contre et 4 abstentions (32 votants) les droits d'inscription en formation initiale pour l'année 2018-2019.
- Ont **approuvé** par 21 voix pour, 10 voix contre et 1 abstention (32 votants) les droits d'inscription en formation continue et en DU-DIU pour l'année 2018-2019.

Le Président de Sorbonne Université




Jean CHAMBAZ